

Le cinéma et vous : l'impossible programme.

Comme nous le savons tous, les conditions sanitaires ne nous permettent pour l'instant aucune visibilité sur une éventuelle reprise des séances. L'équipe de bénévoles met tous ses espoirs dans votre fidélité, et espère, qu'au sortir de cette crise sans précédent, les spectateurs auront besoin de revenir se récréer au cinéma Bon Accueil.

Travaux communaux

Le nettoyage et le renouvellement des parterres devant le camping municipal et la maison du département, s'imposaient. Les arbustes très anciens implantés à ces deux endroits, ont été arrachés. On notera, qu'outre leur caractère excessivement extensif, ils étaient devenus le rendez-vous des chats, dégagant une odeur pestilentielle.

Afin d'apporter des touches de couleur, le choix devant le camping s'est arrêté sur des plantations vivaces d'un entretien facile. Les plantations seront assurées par les agents municipaux. Les magnolias *Grandiflora* de la zone de loisirs, de la place de l'Hôtel de Ville et de la place du Général de Gaulle, ont été taillés par les agents municipaux pour permettre l'éclosion des belles fleurs très blanches et très grandes, qui ne s'épanouissent pas au printemps mais en été. C'est une autre particularité de ces magnolias persistants, dont les belles feuilles vernissées restent en place en toute saison, facilitant ainsi l'entretien des espaces communaux.

Fidèle à sa volonté d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, la municipalité a entrepris la réfection de la toiture du Presbytère très ancienne et qui présentait de multiples infiltrations. Ce seront ensuite les toitures de la trésorerie, de l'immeuble du 2 rue de Gogney et de la salle des pompes qui vont être rénovées.



Eclairage

Comme annoncé dans le bulletin n° 47, la commune poursuit sa politique d'économie d'énergie. Après les tranches n° 1 et 2, c'est au tour de la tranche n° 3, avec le changement de 52 lampes dans les rues du 18 Novembre, Florent Schmitt, Victor Pierre, place du Général de Gaulle, une au début de la rue des Capucins, et celle près du magasin Intermarché, détériorée suite à un incident avec un véhicule de livraison. Au-delà des économies, cet éclairage augmentera également la sécurité des usagers. Le dossier de demande de subventions pour la tranche n° 4, qui comporte 45 lampes, va être déposé et porte sur : la rue des Capucins, les routes de Verdental et d'Autrepierre, la rue de Voise et la rue Traversière en partie basse, le bout de la route d'Harbouey, le chemin de Repaix et le parking des bus.



Rue des Capucins - Avancement

Hormis le plateau ralentisseur (qui dépend de la réouverture des centrales bitume), la finition des travaux attendait le retour des jours secs : béton, marquage, équipements... Le bouchardage vient ainsi d'être réalisé, similaire à la place de l'hôtel de ville et aux entrées des maisons de la rue du 18 Novembre. Ce procédé, pratiqué manuellement depuis toujours par les tailleurs de pierre, mais désormais mécanisé avec bouchardeuse, permet de rechercher les granulats en sous-couche afin de les marteler et les rendre rugueux. Le choix d'une pierre de couleur claire permet, tant de limiter l'uniformité du liant ciment, que d'éclairer la surface sans ternir avec le temps.

Nids de poule

Les intempéries n'ont pas épargné certaines rues de la commune déjà fortement endommagées. Les agents communaux ont procédé au rebouchage des nids de poule les plus urgents, opération que le gel, la neige et la pluie n'avaient pas permis jusqu'à maintenant. Les centrales d'enrobé étant fermées, c'est avec du matériau posé à froid que les trous ont été bouchés.



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Vision d'avenir : quelques données économiques

Blâmont est indéniablement une des communes du département qui a le moins de ressources : son **potentiel financier par habitant** (indicateur de richesse potentielle que pourrait tirer annuellement la commune de l'imposition et des dotations) est ainsi en 2019 de 519 €, contre 785 € en moyenne pour les communes équivalentes (strate de 500 à 2000 habitants). Cela s'explique aisément par :

- un revenu moyen des foyers fiscaux à 16 858 € par an, contre 25 346 € pour la Meurthe-et-Moselle (revenus 2017, où Blâmont occupe le 583^{ème} place sur 591 communes),
- mais aussi par des taux d'imposition stables, qu'il serait cependant déraisonnable d'augmenter au regard du revenu déjà bien modeste des habitants.

Pour parvenir à progresser sagement, en continuant notamment les travaux d'amélioration urbains, il apparaît donc cohérent de :

- se contenter des dépenses de fonctionnement actuelles. Le total de ces dépenses est ainsi de 649 € par habitant en 2019, contre 873 € pour les communes de même strate. Evidemment, cela se traduit par moins de personnel et des « services » plus réduits que dans les communes plus dépensières. Contentons-nous des services essentiels et suffisants, et évitons les exigences de dépenses superflues...
- limiter l'endettement. La commune n'a souscrit aucun nouveau crédit, et rembourse au fil des ans ceux existants. Fin 2019, la capacité de désendettement en années n'était plus que de 0,5 an (contre 7,3 ans pour les

communes de même strate), et nos emprunts seront totalement remboursés fin 2021 ! Mais nul ne peut prédire à quelles dépenses exceptionnelles il faudra faire face dans le futur : gardons tant que possible toutes nos capacités d'emprunt, transférons un minimum de dettes (voire aucune) à nos successeurs, et essayons de ne dépenser que ce que nous avons de disponible.

- accélérer les mesures d'économie, comme on l'a vu avec le remplacement des luminaires, avec des espaces verts, sinon plus réduits, du moins plus aisés à entretenir, des trottoirs refaits, donc plus faciles à nettoyer, etc.

C'est par cette gestion sur des principes simples, que nous parviendrons, au fil des ans, à améliorer l'image et le cadre de vie de la commune, avec les multiples travaux indispensables pour accroître l'attractivité de Blâmont. Mais aussi, au regard de la crise économique qui va succéder à la crise sanitaire, pour que nos investissements aient comme vertu de contribuer à la relance économique de nos entreprises.

Emprunts communaux en €

Année	Capital de départ	Capital remboursé	Intérêts	Total versement	Capital restant
2010	765 859	118 868	16 076	134 945	646 991
2011	646 991	64 228	14 083	78 310	582 763
2012	587 835	60 644	17 315	77 959	575 191
2013	574 755	70 779	16 070	86 849	503 975
2014	503 975	69 592	14 040	83 632	434 383
2015	433 867	71 862	12 010	83 872	362 005
2016	361 473	74 208	9 861	84 069	287 265
2017	286 714	76 633	7 753	84 386	210 081
2018	209 513	56 751	5 679	62 430	152 762
2019	152 174	58 554	4 209	62 763	93 621
2020	93 014	48 430	2 694	51 124	44 584
2021	44 789	44 141	1 151	45 293	647



Don du sang - 22 janvier

L'Etablissement Français du Sang, EFS Grand Est, adresse ses remerciements aux donateurs, et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation des journées de collecte. « *Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donateurs, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation* ». 40 donateurs dont 2 nouveaux se sont présentés pour la collecte du vendredi 22 janvier.



L.A.P.E et éveil musical - Rappel

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants, organisé par *Familles Rurales*, a lieu tous les mardis matin (hors vacances scolaires) et les prochaines séances d'éveil musical auront lieu les 18 mars et le 1^{er} avril à la maison des associations de Blâmont, de 15 h à 16 h. Ces deux animations sont réservées aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.





CSMS « Les Rives du Château »

Petit sapin deviendra grand,

Au Centre Sanitaire et Médico-social « Les Rives du Château » de Blâmont, les enfants et les adolescents ont participé à la plantation du sapin qui a enchanté leur Noël. L'arbre qui a conservé ses racines, a d'abord été décoré et installé en pot dans la salle Arc-en-Ciel, salle dédiée aux fêtes dans l'établissement. Et c'est par un bel après-midi qu'il a rejoint le parc du Centre accompagné d'un petit groupe entonnant joyeusement « Mon Beau Sapin » pour célébrer l'événement.



Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire du mercredi matin sur la place du Général de Gaulle accueille la Boucherie l'Einvilloise avec ses produits : Bœuf Limousin Blason Prestige Label Rouge, Veau sous la mère Label Rouge,

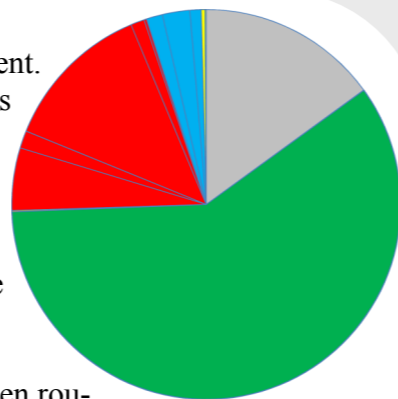


Agneau Baronet du Limousin, Porc local de M. Zabel de Pettonville ; charcuterie, produits traiteur et plat du jour sont des fabrications maison. Et désormais, également sur le marché, un primeur : Lune Fraîche !

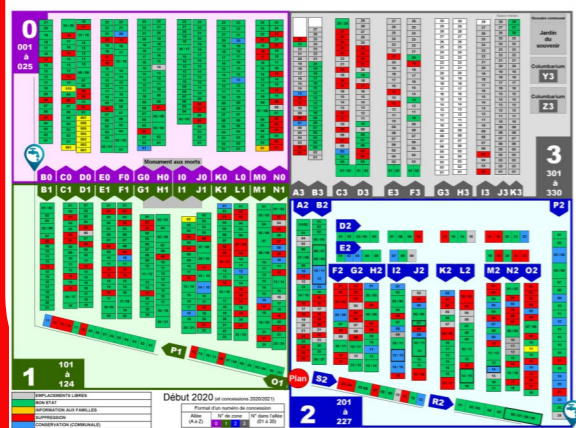
Cimetière - Avancement

Malgré les conditions climatiques hivernales, les travaux du cimetière avancent. Comme annoncé dans les bulletins n° 40 et 45, après les multiples procédures légales, il est désormais temps de continuer la mise en oeuvre des très nombreuses opérations techniques qui s'échelonnent jusqu'en 2024 : déplacement des pièces historiques, suppression des monuments à l'état de ruines, exhumations et remise en ossuaire communal, etc.

Le graphique ci-contre, décrivant 965 concessions, donne une idée de l'ampleur de la tâche : en vert, les concessions en bon état (60 %), en gris les concessions libres (15 %), en bleu les concessions (expirée ou en état d'abandon) que la commission municipale a choisi de conserver notamment pour des raisons patrimoniales. Mais en rou-



ge, ce sont 196 concessions qui, à l'horizon 2025, seront libérées dans le cimetière, permettant alors de se concentrer sur de nouveaux objectifs, notamment l'esthétique et l'accessibilité.



2020



2025

Publication : Mairie de Blâmont

Directeur de publication :

Thierry Meurant

Mars 2021

Impression : Pixartprinting SRL



Aïkido

Pour permettre la reprise des cours d'Aïkido dans la commune, le professeur, M. Alfred Scheuer, également ostéopathe à Bénamenil, espère l'amélioration tant attendue des conditions sanitaires autorisant le sport en salle. Nous vous ferons alors connaître sans attendre les jours et heures.



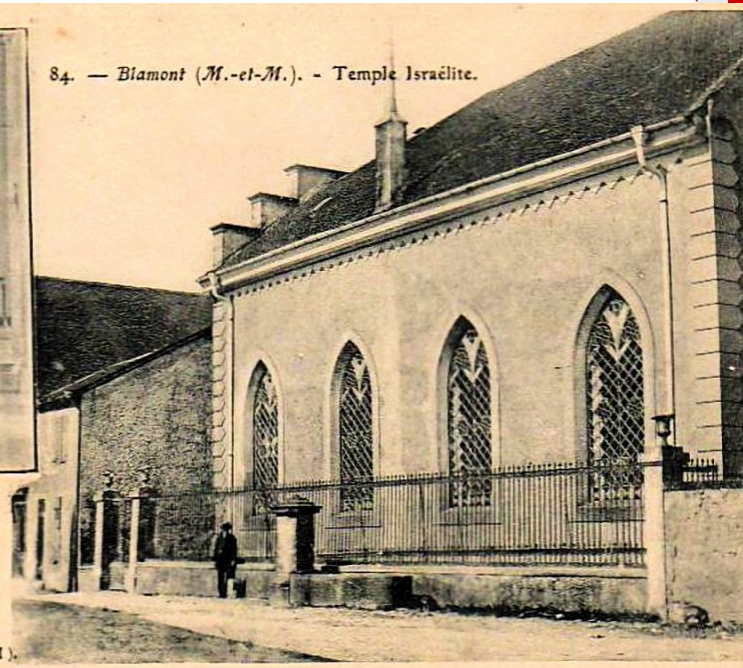
La photo du mois

Dès 1793, une communauté juive se développe à Blâmont et, si dès 1806 on a trace d'une synagogue et d'une école, il ne s'agit alors que d'un simple appartement loué. Vers 1840, cette communauté juive, qui regroupe environ 200 personnes, réunit une souscription de 16 000 francs, pour édifier une synagogue selon les plans de l'architecte Bernard Chaux, attaché à la manufacture de glaces de Cirey-sur-VEZOUZE. Construite entre 1842 et 1844,

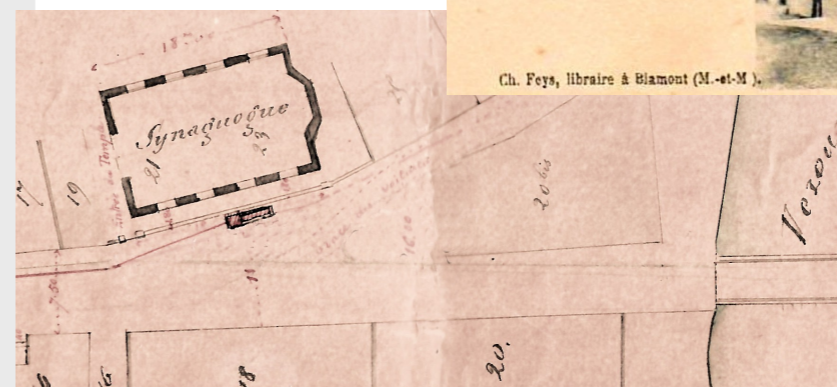
La synagogue



84. — Blâmont (M.-et-M.). — Temple Israélite.



Ch. Feys, libraire à Blâmont (M.-et-M.).



au croisement de la rue des Capucins et de la rue du Moulin, le long de l'ancienne muraille urbaine, la synagogue est inaugurée le 23 février 1844. Un siècle plus tard, la communauté juive blâmontaise est décimée par les nazis, notamment avec la grande rafle du 13 août 1943. Puis, les bombardements américains de novembre 1944 endommagent grandement la synagogue.

Malgré des plans de reconstruction en 1945, le bâtiment est définitivement rasé en 1946-1947.

Il ne subsiste qu'une seule carte postale (connue par deux éditions) de cet édifice de 18 x 12 mètres, avec entrée par le mur perpendiculaire à la rue des Capucins. Les caractéristiques essentielles de ce bâtiment étaient un rez-de-chaussée de plain-pied, et l'autel, placé non au centre comme ordinairement, mais à l'extrémité près du tabernacle.



A ne pas manquer

Mardi 2 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, <i>Lieu d'Accueil Parents Enfants</i> de 0 à 6 ans.
Mardi 2 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mardi 2 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mercredi 3 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Vendredi 5 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 9 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, <i>Lieu d'Accueil Parents Enfants</i> de 0 à 6 ans.
Mardi 9 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mercredi 10 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mardi 16 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, <i>Lieu d'Accueil Parents Enfants</i> de 0 à 6 ans.
Mardi 16 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mardi 16 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mercredi 17 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Vendredi 19 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Jeu 18 mars	De 15 à 16 h, maison des associations, <i>Familles rurales</i> , éveil musical.
Mardi 23 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, <i>Lieu d'Accueil Parents Enfants</i> de 0 à 6 ans.
Mardi 23 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mercredi 24 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mardi 30 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, <i>Lieu d'Accueil Parents Enfants</i> de 0 à 6 ans.
Mardi 30 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mercredi 31 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Jeu 1^{er} avril	De 15 à 16 h, maison des associations, <i>Familles rurales</i> , éveil musical.